





Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Dans le cadre du suivi de l'accord égalité professionnelle de la Branche signé le 12 juillet 2019 (<u>Accord Ega Pro</u>), les outils suivants sont maintenant disponibles :

- <u>Une plateforme sur le harcèlement sexuel et les agissements sexistes</u>, pour aider à prévenir et lutter contre ces comportements sur le lieu de travail,
- Un guide à destination du référent CSE, de la filière RH, de la victime, du témoin, du manager ... intitulé « <u>guide repère de lutte contre les violences sexistes & sexuelles au travail</u> »,

Y figure notamment la charte CFDT d'engagement pour la prévention des violences sexistes et sexuelles signée le 15 octobre : www.cfdt.fr/charteVSST.

A saluer également à l'occasion de cette journée internationale, l'initiative de la Fédération Chimie Energie CFDT et de Cfdt'elles qui se sont jointes à l'appel du collectif #Nous Toutes, pour manifester à Paris le 20 novembre et du 20 au 27 novembre sur le reste du territoire contre les violences sous toutes leurs formes.

Violences physiques, violences verbales, ou cyber-violences, ces agissements inacceptables d'un autre âge perdurent et sont en contradiction avec les droits humains les plus fondamentaux. Le gouvernement est interpellé pour que les victimes soient protégées, hébergées, aient la possibilité de se soustraire à leurs agresseurs et pour que des condamnations soient à la hauteur des crimes.

Autant dire que cette date est le moment de crier notre refus des violences, de soutenir les victimes par une action collective massive, et de rappeler les valeurs de la CFDT, fondamentalement opposées à toutes formes de discrimination.

La FCE-CFDT solidaire pour lutter contre la violence à l'égard des femmes !



